



ANNÉE
2026/2027



LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANT

IUT de Chartres

1 place Roger Joly
28000 CHARTRES

contact.iut28@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/iut-chartres

Le mot du Directeur



Chers étudiants,

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre établissement ! Ce moment marque le début d'un nouveau chapitre pour vous, plein de découvertes, d'apprentissages et de souvenirs mémorables.

Notre objectif est de vous offrir un cadre propice à l'épanouissement de vos talents et à la réalisation de vos ambitions. Vous intégrez une institution qui valorise l'excellence académique, l'innovation, ainsi que le bien-être et l'engagement de chacun de ses étudiants.

Le livret d'accueil que vous avez reçu est conçu pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Vous y trouverez des informations cruciales sur les services offerts, les événements à ne pas manquer et les ressources disponibles pour vous aider dans vos études. N'hésitez pas à le consulter pour vous orienter et découvrir tout ce que l'établissement peut vous offrir.

Vous ne serez pas seuls dans cette aventure. Les équipes pédagogiques et administratives sont là pour vous soutenir à chaque étape. Si vous rencontrez des difficultés, qu'elles soient académiques, personnelles ou administratives, n'hésitez pas à solliciter de l'aide. Nous sommes là pour vous accompagner.

Je vous encourage à vous engager dans la vie de l'établissement, à participer aux diverses activités et à profiter des nombreuses opportunités de développement personnel et professionnel qui s'offriront à vous. Ces expériences enrichiront vos études et vous prépareront à une carrière réussie.

Je vous souhaite une première année universitaire épanouissante, pleine de succès et de découvertes passionnantes.

Encore une fois, bienvenue parmi nous !

Edgard Sekko



*« Salut, moi c'est Maïïa.
Je suis une nouvelle étudiante
en BUT 1 GEII à l'IUT. Je
viens de Nantes et je ne
connais personne à Chartres.
Tu veux bien m'aider ? »*

*« Bonjour Maïïa. Moi c'est
Nathan. Bienvenue à l'IUT de
Chartres !
Je suis étudiant en BUT 3
MLT. Je te propose de
t'accompagner pour tes
premiers pas à l'IUT.*



Let's Go !!!

L'IUT de Chartres en quelques chiffres

- **390 étudiants**

dont 8% d'internationaux et 35% d'apprentis

- **4 diplômes nationaux**

- 3 Bachelors Universitaires de Technologie
- 1 Diplôme de Spécialisation Professionnelle

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ✓ **30 enseignants titulaires**
- ✓ **50 enseignants issus du monde professionnel**
- ✓ **17 personnels administratifs**
dont 2 chargées d'apprentissage
du CFA des Universités



LES EQUIPEMENTS

- ✓ **375 ordinateurs**
- ✓ **3 halles techniques**
- ✓ **Un amphithéâtre de 140 places**
- ✓ **2 laboratoires de caractérisation**
- ✓ **2 laboratoires de fabrication et prototypage**



Tout est là pour te permettre de réussir votre cursus universitaire !

« Je vais te donner des pistes pour bien démarrer ton année universitaire. Premièrement assure-toi d'avoir toujours sur toi ta carte multiservices. »



Ta Carte multiservices

C'est ta carte d'étudiante, qui t'identifie et te donne accès à des services personnalisés. (Déjeuner au restaurant universitaire, faire des photocopies...). Elle te permet d'ouvrir les portes d'accès à l'IUT. Elle te sera délivrée à la rentrée.

En savoir + sur la Carte multiservices :

- Rends-toi dans l'ENT > Carte multiservices.
- Site du CROUS.
- Les informations sur le paiement via IZLY.
- Une question ? Consulte la FAQ IZLY ([FAQ - Izly assistance](#))

Avec cette carte, tu peux :

- Justifier ton statut d'étudiante.
- Emprunter vos livres dans les BU.
- Payer tes copies et impressions.
- Régler tes repas dans les "restos U" et "cafets" du CROUS.
- Accéder aux locaux sécurisés selon tes permissions : salles de travail, TP, labos...

Pour bénéficier du porte-monnaie électronique :

- Tu dois avoir activé ton compte IZLY.
- Pour la recharger en ligne, rends-toi sur ton espace IZLY (voir page suivante).

Ton compte ENT (Environnement Numérique de travail)

<https://ent.univ-orleans.fr>

En tant qu'étudiante de l'Université d'Orléans, tu disposes d'un compte ENT qu'il va falloir activer. Pour cela, tu dois te rendre sur le site de l'Université d'Orléans :

<https://mon-compte.univ-orleans.fr/activation>

Ce compte va te permettre de consulter ton emploi du temps mais aussi d'avoir accès à ta messagerie universitaire et aux ordinateurs de l'IUT. Sois bien attentive aux mails qui te sont envoyés car l'IUT communiquera avec toi uniquement via ton adresse étudiante (convocations, informations, etc.).

Ton certificat de scolarité :

Afin d'obtenir certains services comme ta carte de transport, un **certificat de scolarité** va t'être demandé.

Pour obtenir ce certificat tu dois :

Te rendre sur ton ENT / Aller sur dossier étudiant / rubrique inscriptions.

Tu pourras ensuite imprimer ou télécharger ton certificat.

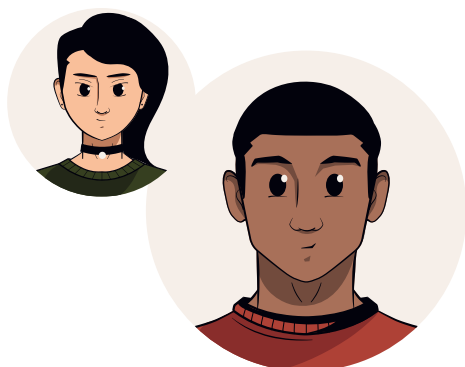
En cas de problème, adresse-toi au bureau de la scolarité.

Active ton compte Izly

Sur le site <https://www.izly.fr>

Ce compte, relié à ta carte étudiante va te permettre, entre autres, de déjeuner au restaurant universitaire, de payer aux distributeurs automatiques, de faire des photocopies...

Ton compte est rechargeable par compte bancaire et te permet de bénéficier de tarifs avantageux.



« Maintenant que toutes les démarches administratives ont été accomplies attachons nous à l'organisation de tes études. »



« Je vais commencer par te présenter l'ensemble de l'équipe enseignante et administrative de l'IUT. Tous sont là pour faire de ta présence à l'IUT une réussite. Alors n'hésite pas à les contacter en cas de besoin. »

Directeur de l'IUT de Chartres
Edgard SEKKO
directeur.iut28@univ-orleans.fr

Directeur adjoint de l'IUT de Chartres
Frédéric AULERY
directlon.iut28@univ-orleans.fr

Responsable administratif
Guenhaëlle PINOTEAU
rsa.iut28@univ-orleans.fr

Génie Électrique Informatique Industrielle

Chef de département : Christian ORIEUX
geii.iut28@univ-orleans.fr

Secrétaire pédagogique : Sandrine ROUSSEAU
02 37 91 83 19
geii.iut28@univ-orleans.fr

Direction des études :
BUT 1 : Dominique PAYET
BUT 2 & 3 – parcours EME : Didier BELLIER
BUT 2 & 3 – parcours ESE : Bruno SOHIER

Emploi du temps : Christophe DUMOND

Services administratifs et techniques

Secrétariat de direction
Nathalie BLANCHARD 02 37 91 83 06
directeur.iut28@univ-orleans.fr

Accueil
Florence CATHERIN 02 37 91 83 00
contact.iut28@univ-orleans.fr

Comptabilité / Gestion Financière
Corinne TANGUY 02 37 91 83 08
Dominique MARTINEAU 02 37 91 83 38
comptabilite.iut28@univ-orleans.fr

Service Informatique
Pascal LEGRAND 02 37 91 83 36
Flavien LOCQUE 02 37 91 83 35
aide.informatique.iut28@univ-orleans.fr

Scolarité
Valérie LONGO-CAILLAUX 02 37 91 83 09
scolarite.iut28@univ-orleans.fr

Bibliothèque
Matthias DUVIVIER 02 37 91 83 13
bibliotheque.iut28@univ-orleans.fr

Communication
Erwan FICHOU 02 37 91 83 23
communication.iut28@univ-orleans.fr

Immobilier et maintenance
Alban ARRONDEAU 02 37 91 83 03
aide.maintenance.iut28@univ-orleans.fr

Génie Industriel et Maintenance

Cheffe de département : Marie SBAI

Secrétaire pédagogique :
02 37 91 83 10
gim.iut28@univ-orleans.fr

Direction des études :
BUT 1 : Pierre-Yves HUGO
BUT 2 & 3 – parcours 3MI : Christine CONTIE
BUT 2 & 3 – parcours ISP : Mohamed OUAMANE

Emploi du temps : Marie SBAI

Technicienne : Lara BUDAIN

DU Pilotage de Lignes de Production Automatisées

Responsable : Eric COSTANZO

CFA des Universités Centre Val de Loire

BUT MLT : Delphine POULAIN 02 37 91 83 04
BUT GEII / GIM : Céline POUVREAU 02 37 91 83 48
cfa.iut28@univ-orleans.fr

Management de la Logistique et du Transport

Cheffe de département : Jomana LEROUX

Secrétaire pédagogique : Nathalie CUISSARD
02 37 91 83 15
mlt.iut28@univ-orleans.fr

Direction des études :
BUT 1 : Michel HARITOPoulos
BUT 2 : Valérie PAMBRUN
BUT 3 : Aïffa NOUIRA

Emploi du temps : Jomana LEROUX
Michel HARITOPoulos



« Abordons maintenant des points importants de ta scolarité ».

SCOLARITÉ

TON EMPLOI DU TEMPS

Tu pourras le consulter à tout moment via l'ENT.

Il est également affiché dans ton département d'études.

Il faut être vigilant aux modifications car toutes les activités qui y sont inscrites sont **obligatoires**.

Attention à tes absences !

Il est indispensable d'adopter un bon rythme de travail et de s'imposer une discipline de présence en cours magistraux, aux Travaux Dirigés (TD) et aux Travaux Pratiques (TP).

L'assiduité est un vrai facteur de réussite !

Chaque absence non justifiée est enregistrée et pénalise la moyenne selon une règle basée sur la progressivité.

TES ABSENCES

Que dois-je faire en cas d'absence ?

Pour être autorisé à t'absenter, tu dois faire une demande d'autorisation auprès du secrétariat, elle sera validée ou non par le directeur des études.

Dès ton 1er jour d'absence imprévue, tu dois contacter le secrétariat de ton département par mail pour indiquer que tu ne seras pas présente : polescol@univ-orleans.fr

Lors de ton retour, tu as 48 heures pour présenter ton justificatif d'absence.

Les justificatifs valables sont :

- Certificat médical avec entête du médecin, nom et prénom de l'étudiant, date et durée de l'absence, signature du médecin – sans rature, sans modification.
- Convocation officielle à un examen de type permis de conduire, concours, convocation de l'État.

Ne seront pas pris en compte les copies d'ordonnances, les captures d'écran d'un RDV médical, les heures de conduite en auto-école, les RDV pour des entretiens professionnels, des interventions diverses d'entreprises dans ton logement (plombier, électricien, relevés de compteur...).

Et si mon absence tombe un jour d'examen ?

Tu vas devoir prendre contact avec l'enseignant et voir avec lui s'il accepte de te faire participer à un examen de rattrapage.

Tu pourras participer à une séance de rattrapage uniquement si ton absence a été justifiée.

SCOLARITÉ

EN CAS DE RETARD ?

La conduite à tenir :

Tu dois te présenter au secrétariat pour demander un billet de retard.

A ton arrivée en cours, c'est à l'enseignant de décider ou non s'il accepte que tu participes aux enseignements (selon le motif et l'importance de ton retard).

TES NOTES

À tout moment, tu pourras suivre tes résultats aux examens.

Pour cela, il te suffit de te connecter sur l'application Sconote à l'adresse suivante :

<https://sconotes-iut-chartres.univ-orleans.fr/>



« Voici également quelques horaires pour t'organiser ».

- **Horaires d'ouverture :**

L'IUT est ouvert de 7h30 à 19h30.

- **Accès à la bibliothèque**

La bibliothèque est le lieu idéal si tu veux travailler en autonomie ou te détendre. Elle possède environ 1200 ouvrages et 10 titres de revues.

Tu auras également accès à des ressources numériques.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h15 – 12h30 / 13h30 – 17h15

Le vendredi : 8h-13h



« Super ! Merci beaucoup pour ces infos !
Et pour la vie quotidienne, ça se passe
comment ? »

Transports

- Un parking est mis à la disposition des étudiants. Le nombre de places étant limité, je te conseille de privilégier le co-voiturage si tu le peux. Attention, la vitesse est limitée à 10 km/h sur les voies d'accès et sur le parking.
- Si tu préfères prendre les transports en commun, l'IUT est desservi par le réseau de bus Filibus



Le réseau Filibus assure la desserte des 66 communes du territoire de Chartres métropole (réseau urbain et périurbain).

Tu peux consulter la carte des lignes, les horaires, les tarifs, les abonnements sur le site <http://www.filibus.fr>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 - le samedi de 9h00 à 12h30

Prix de l'abonnement pour l'année universitaire :
10 € jusqu'au 31/07, après cette date il passe à **40 €**.

Casiers :

Des casiers sont mis à notre disposition pour déposer nos affaires personnelles.

Si tu souhaites en bénéficier, tu peux t'adresser à Mme CATHERIN à l'accueil. Elle te confiera une clé contre décharge.

Tu trouveras également des bornes de recharges sécurisées dans les halls de l'IUT et dans les grandes salles de cours.



Pour te restaurer :



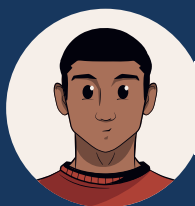
Tu peux te rendre au restaurant universitaire « Le Flicoteaux » situé 1 rue Saint Martin au Val à Chartres.
Il se situe à 10 minutes à pied de l'IUT.
Le restaurant est ouvert de 11h50 à 13h30. Le prix du repas est de 1€ pour tous les étudiants (boursiers ou non).

Tu peux également déjeuner à la cafétéria de l'IUT.
L'espace nous est réservé. Nous disposons de tables et de micro-ondes pour réchauffer nos plats.
A nous de gérer la propreté des lieux !

Pour te loger :

Pour te loger, le Crous Orléans-Tours dispose d'une offre de logements au plus près de l'IUT.
Accessible aux étudiants boursiers comme non-boursiers, ce service comprend également des logements adaptés aux personnes en situation de handicap.

<https://www.crous-orleans-tours.fr/se-loger/je-cherche-un-logement>



« Je vais maintenant te donner l'essentiel des informations concernant les services de santé et de bien être : »

Médecine Préventive SSU

Une visite médicale est obligatoire pour les 1^{er} années. Une convocation te sera adressée avec un questionnaire médical à compléter et à remettre à l'infirmière lors de ta visite.
En cas de problème de santé, qu'il soit physique ou psychologiques, des cellules d'accompagnement sont mises en place pour t'aider, les voici.

- À tout moment, tu pourras prendre RDV avec le service de santé sur le site : sante-chartres@univ-orleans.fr ou en passant par le service de la scolarité de l'IUT.
- En cas de besoin d'accompagnement spécifique dans le bon déroulement de tes études, tu peux contacter **la passerelle handicap**. La passerelle Handicap pourra t'accompagner sur les points suivants :
 - Aménagement des examens et des études
 - Tutorat et accompagnement
 - Adaptation des documents pédagogiques
 - Prêt de matériel spécifique
 - Aide à l'insertion professionnelle
 - Relais pédagogiques et administratifs des composantes
 - Développement pédagogique personnalisé en lien avec les équipes enseignantes.

Pour demander de l'aide, tu dois contacter la cellule handicap et de Service de médecine préventive (SSUM). N'oublie pas d'informer les référents de l'IUT de ta prise de RDV.

CONTACT – Université d'Orléans

02 38 41 71 76

Passerelle.handicap@univ-orleans.fr

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/sante-et-accompagnement/etudes-et-handicap/accompagnement-du-handicap>

RÉFÉRENTS IUT de Chartres

Sandrine ROUSSEAU

Secrétaire GEII

02 37 91 83 19

Dominique PAYET

Enseignant GEII

Soutiensante.iut28@univ-orleans.fr

- L'Université d'Orléans est attentive aux problèmes de **bizutage et à toute autre forme de violence qu'elle soit physique ou morale**.

Si tu rencontres le moindre problème, tu peux contacter la cellule de lutte contre les violences :

CONTACT

Cellule de lutte contre les violences

stopviolence@univ-orleans.fr

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/egalite-diversite/cellule-de-lutte-contre-les-violences>

Définition du bizutage :

Selon l'article 225-16-1 du code pénal : « Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le bizutage représente le fait pour un personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants ou à consommer de l'alcool de manière excessive, lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire, sportif et sociaux-éducatif. Il est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende. »

- **Signalement d'un incident de comportement**

A l'IUT, tout personnel ou étudiant peut signaler un comportement inapproprié dont il aura été témoin.

Ces signalements seront versés au dossier de toute éventuelle action disciplinaire.

Le document est à ta disposition auprès des secrétariats de département mais tu peux aussi le remplir via ce formulaire à télécharger puis l'envoyer à contact.iut28@univ-orleans.fr :

[>>> FICHE DE SIGNALEMENT D'UN INCIDENT DE COMPORTEMENT](#)

- **Guichet AIDE de l'Université**

Tu peux également contacter la coordonnatrice de l'AIDE. Elle propose des informations sur l'ensemble des aides accessibles aux étudiants de l'université ainsi qu'un accueil et suivi individualisé pour une prise en compte globale des problématiques, qu'elles soient sociales, médicales ou psychologiques.

CONTACT

Guichet Aide

02 38 49 43 02 | 06 28 93 69 80

aide@univ-orleans.fr

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/aide-accompagnement-individualise-des-etudiants>



« Je te remercie pour toutes ces informations. Je me sens un peu plus à l'aise maintenant. Malheureusement je ne connais personne. Peux-tu me donner des conseils pour réussir ma vie étudiante ? »

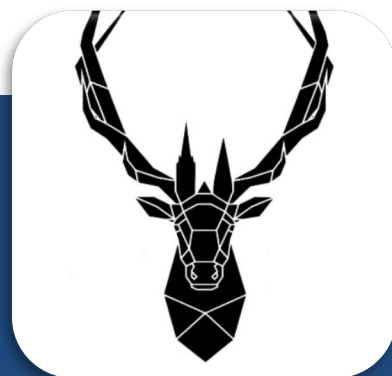
L'association des étudiants de l'IUT, l' **ASSODEIC** propose des activités sportives et divers événements tout au long de l'année universitaire (we au ski, soirées étudiantes, gala de fin de promo...).

Tu peux les joindre par mail assodeic@gmail.com

ou bien les rejoindre sur leurs réseaux sociaux :



@assodeichartres



De nombreuses activités sont mises en place par l'IUT afin de favoriser les échanges entre étudiants, c'est un bon moyen de s'intégrer et de rencontrer les autres.

Le RDV indispensable de la rentrée, c'est le **Campus Fest #Chartres** qui aura lieu le **mardi 15 septembre 2026** au Colisée, c'est un événement commun à tous les étudiants de Chartres avec 4 villages thématiques, un libre accès à la patinoire, une soirée DJ, des lots à gagner...



@campusfest28

Et durant toute l'année, il y a bien d'autres occasions pour échanger, découvrir ou partager : **Clubs Boost de l'IUT, Journée de la Mobilité Internationale, Journée du Bien-Etre, Color Run, Rencontres sportives inter-étudiants ...**

Bienvenue !!!